

Procès-verbal de la réunion du conseil de la municipalité d'Alley et Cawood, **tenue 2 jour de juillet 2024**, 33 Harrisson, Danford Lake, Québec, J0X 1P0.

PRÉSENTS : Maire Carl Mayer  
Conseillers Susan Tanner Guy Bergeron  
Sidney Squitti James Giroux  
Mona Giroux Darryl Mayer

La directrice générale, Isabelle Cardinal, et (10) invités étaient également présents.

### **1. Ouverture de la réunion**

Le maire Mayer reconnaît le quorum et déclare que la réunion est officiellement ouverte à 18 h 30.

### **2. Approbation de l'ordre du jour**

110-07-2024

**PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti**

Et, résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit approuvé avec des ajouts.

**Adopté**

### **3. Déclaration de décorum**

111-07-2024

**PROPOSÉ PAR : Conseillère Tanner**

Et, résolu à l'unanimité que la déclaration de décorum soit approuvée.

**Adopté**

### **4. Déclaration d'intérêt ou de conflit d'intérêts**

Aucune déclaration d'intérêt ou conflit d'intérêts

### **5. Adoption du procès-verbal**

#### **Réunion ordinaire tenue le 3 juin 2024**

112-07-2024

**PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti**

Et, résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 3 juin 2024 soit approuvé avec des modifications.

**Adopté**

### **Affaires découlant du procès-verbal.**

Présentation de la conseillère Squitti, membre du Groupe de travail sur l'évaluation, sur les mesures prises.

### **6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **7. ADMINISTRATION**

#### **Rapport de la MRC**

Deux cadets se joignent à la Sûreté du Québec à Campbell's Bay pour l'été. La salmoniculture est développée par des investisseurs privés et devrait être ouverte d'ici 2029.

Les maires ont appuyé la résolution à l'unanimité concernant l'appui d'Alleyn et Cawood à la demande d'examen du rôle d'évaluation et du facteur comparatif.

**RÉSOLUTION VISANT À MODIFIER L'UTILISATION DU FACTEUR COMPARATIF DANS LE PROCESSUS D'ÉVALUATION MUNICIPALE**

- ATTENDU QUE** le processus actuel d'évaluation municipale utilise un facteur comparatif pour déterminer la valeur des propriétés ;
- ATTENDU QUE** ce facteur comparatif peut mener à des évaluations inéquitables et ne reflète pas toujours avec exactitude la valeur marchande réelle des propriétés, en particulier au cours des 2e et 3e années du rôle triennal ;
- ATTENDU QUE** la Municipalité d'Alleyn et Cawood exprime la nécessité de revoir et de réviser la Loi sur la fiscalité municipale et le processus d'évaluation afin d'assurer une évaluation foncière plus équitable et transparente pour le bien-être de ses résidents ;
- ATTENDU QUE** le rajustement du taux de la taxe municipale n'est qu'une mesure temporaire et ne résout pas le problème ;
- ATTENDU QUE** d'autres municipalités pourraient faire face à cette situation d'avoir des facteurs comparatifs élevés et leurs impacts négatifs : calcul des parts de MRC, calcul des frais de la Sûreté du Québec, et leurs impacts sur les résidents : taxes scolaires, droits de mutation sur la valeur standardisée, etc. ;

113-07-2024

**PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti**

Il est résolu à l'unanimité ;

- QUE** la municipalité d'Alleyn et Cawood demande officiellement un examen du processus d'évaluation municipale, en mettant particulièrement l'accent sur l'examen et la modification de l'utilisation du facteur comparatif.
- QUE** le conseil municipal d'Alleyn et Cawood propose l'adoption d'une nouvelle méthode d'évaluation foncière qui reflète plus précisément la valeur marchande réelle, que le calcul soit effectué sur une base d'évaluation plutôt que sur une base unitaire. De plus, nous demandons que le facteur comparatif des 2e et 3e années du rôle triennal n'ait aucun impact sur les municipalités et leurs résidents.
- QUE** la municipalité d'Alleyn et Cawood invite d'autres municipalités à appuyer cette initiative et à adopter des résolutions semblables pour créer une approche harmonisée et équitable de l'évaluation foncière dans l'ensemble de la région. Nous invitons également les municipalités à signer et à partager la pétition à l'Assemblée nationale.

**QUE** qu'une copie de cette résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, à l'Association des directeurs municipaux du Québec, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, aux MRC et aux municipalités du Québec.

**Adopté**

**Couverture des téléphones cellulaires**

114-07-2024

**PROPOSÉ PAR : Conseiller Bergeron**

Et, a décidé à l'unanimité qu'une lettre soit envoyée au CPRST concernant le besoin urgent d'améliorer les services cellulaires dans la région du Pontiac.

**Adopté**

**Subvention de compostage**

115-07-2024

**PROPOSÉ PAR : Conseillère Mona Giroux**

Et, résolu à l'unanimité que la Municipalité accepte la subvention de 14 242 \$ couvrant 50 % du coût des bacs à compost.

**Adopté**

**Coût de calcul de Sureté Québec**

**ATTENDU QUE** la demande d'appui de la Municipalité d'Upton, par la résolution numéro 2024.04.81, pour la demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale concernant les taxes de la Sûreté du Québec (SQ) ;

**ATTENDU QU'en** vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, le gouvernement du Québec peut instaurer des taxes sur les services de la Sûreté du Québec (SQ) ;

**ATTENDU QUE** les municipalités locales doivent payer 50% des coûts des services des LP selon le règlement prévu à cette fin ;

**ATTENDU QUE** le fardeau fiscal des municipalités continue d'augmenter ;

**ATTENDU QUE** les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la SQ ;

**ATTENDU QUE** les contribuables locaux font face à une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée ;

**ATTENDU QUE** le taux d'imposition des LP est actuellement déterminé unilatéralement, sans consultation ni prise en compte des besoins et des capacités financières des municipalités ;

**PAR CONSÉQUENT,**  
116-06-2024

**PROPOSÉ PAR : Conseiller James Giroux**  
Et résolu,

- QUE** le préambule de cette résolution en fait partie intégrante et ne peut être dissocié ;
- QUE** le conseil municipal doit demander formellement au gouvernement du Québec de revoir la Loi sur la fiscalité municipale concernant les services policiers afin de réduire le fardeau fiscal imposé aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec ;
- QUE** le conseil municipal doit transmettre cette résolution aux entités suivantes : le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Commission de protection du territoire agricole du Québec, les députés régionaux, Mme CAROLINE PROULX, députée de Berthier, et M. GABRIEL STE-MARIE, député de Joliette, l'Association des gestionnaires municipaux du Québec, la Fédération des municipalités du Québec, l'Union des municipalités du Québec, les MRC et les municipalités du Québec.

**Adopté**

**Achat de stylos**  
117-07-2024

**PROPOSÉ PAR : Conseiller Darryl Mayer**  
Et, résolu à l'unanimité que la Municipalité achète 1000 stylos à 1,29 \$ chacun pour un total de 1 290 \$ plus les taxes applicables.

**Adopté**

**Achat de bacs de compostage**  
118-07-2024

**PROPOSÉ PAR : Conseiller Darryl Mayer**  
Et, résolu à l'unanimité que la Municipalité achète 450 bacs à compost.

**Adopté**

**Citation de WEPC -Câblage**  
119-07-2024

**PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti**  
Et, résolu à l'unanimité que la Municipalité accepte le devis de WEPC pour le câblage du bureau municipal au montant de 3 417,66 \$ plus les taxes applicables.

**Adopté**

**Citation de WEPC - Ordinateur**  
120-07-2024

**PROPOSÉ PAR : Conseillère Mona Giroux**

Et, résolu à l'unanimité que la Municipalité accepte le devis de WEPC pour un nouvel ordinateur au montant de 1 653 \$ plus les taxes applicables.

**Adopté**

## **8. FINANCES**

### **Comptes payés pour le mois de juin 64 453,88 \$**

121-07-2024

#### **PROPOSÉ PAR : Conseiller Bergeron**

Et, résolu à l'unanimité que la liste des comptes payés pour le mois de juin 2024 au montant de 64 453,88 \$ soit approuvée.

**Adopté**

### **Créditeurs pour le mois de juin : 41 235,62 \$**

122-07-2024

#### **PROPOSÉ PAR : Conseillère Mona Giroux**

Et, résolu à l'unanimité que la liste des comptes créditeurs pour le mois de juin 2024 au montant de 41 235,62 \$ soit approuvée.

**Adopté**

### **Petite caisse pour le mois de juin : 186,60 \$**

123-07-2024

#### **PROPOSÉ PAR : Conseillère Tanner**

Et, résolu à l'unanimité que la liste des petites caisses pour juin 2024, au montant de 186,60 \$, soit approuvée telle que présentée.

**Adopté**

## **9. ADMINISTRATION / FINANCES & COMMUNICATION**

*Conseillères Mona Giroux et Sidney Squitti*

Conseillère Squitti présente le rapport du Comité des finances et de l'administration au Conseil. Le comité a examiné les projets de loi pour le mois et a discuté de la subvention pour le compost. La fête du Canada a été un grand succès, le coût total de la journée, y compris un barbecue gratuit pour la communauté et la peinture faciale était de 63,19. Nous tenons à remercier la communauté pour sa participation au tirage au sort 50/50, à la course de canards et aux dons.

### **Ordinateur portable**

124-07-2024

#### **PROPOSÉ PAR : Conseillère Squitti**

Et, résolu à l'unanimité que 7 ordinateurs portables soient achetés pour un montant total ne dépassant pas 3 500 \$ plus les taxes applicables.

**Adopté**

## **10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

*Conseillères Mona Giroux, Susan Tanner, Sidney Squitti et Conseiller Darryl Mayer*

Conseillère Squitti a présenté le rapport au comité. Les fonctions d'inspection municipale sont couvertes par le directeur général et l'adjoint administratif. Au total, 32 permis ont été délivrés le mois dernier et nous examinons toujours la possibilité d'ajouter le zonage agricole dans la municipalité.

## **11. TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

*Conseillers Guy Bergeron, Darryl Mayer et James Giroux*

Des travaux routiers sont prévus ce mois-ci et le côté des routes sera coupé.

## **12. PROPRIÉTÉS MUNICIPALES & MONT O'BRIEN**

*Conseillère Sidney Squitti et Conseiller Guy Bergeron*

Conseiller Bergeron présente le rapport du Comité des propriétés municipales et du Mont O'Brien. Poursuivant les travaux au parc, la petite maison a été installée au parc et les travaux de treillis autour de la salle de bain sont presque terminés. Le pin à l'intérieur de la salle de bain près de l'aire de jets d'eau est presque fait aussi bien. La fosse septique sera installée la semaine prochaine. Le sable pour le terrain de volley-ball a été transporté en place. La prochaine étape pour le parc sera le terrain de soccer au-dessus de la fosse septique une fois qu'il est terminé et l'installation des Nets pour le terrain de volleyball. Nous avons quelques travaux prévus pour l'automne afin de terminer la subvention de la MRC. En ce qui concerne le bureau municipal, la salle du conseil est presque terminée et le plafond de la bibliothèque commencera sous peu. Nous visons à ouvrir notre bibliothèque en août.

Conseillère Squitti a ajouté que des supports à vélos seront également ajoutés au parc et que la clôture autour du stationnement sera terminée en août. Les dépendances du Mont O'Brien ont été commandées et nous attendons la livraison.

## **13. CAMP D'ÉTÉ, LOISIRS, BIBLIOTHÈQUE & JEUNESSE**

*Conseillères Mona Giroux, Susan Tanner et Sidney Squitti*

Conseillère Squitti a présenté le rapport au comité. Nous offrirons des inscriptions hebdomadaires et quotidiennes. Au total, 26 enfants ont été inscrits pour le mois de juillet. Des chapeaux ont été commandés pour tous les enfants du camp d'été. Pour la bibliothèque, nous avons reçu un horaire d'étage pour le parc qui sera installé au mois d'août. La bibliothèque a également reçu une Ruche d'art qui comprend du matériel artisanal qui a été donné par la MRC de Pontiac.

## **14. ASSOCIATIONS (Aînés, Bethany Hall, Églises, Cénotaphe, Chalets et Loisirs)**

*Conseillères Mona Giroux, Sidney Squitti et Conseiller Guy Bergeron*

Conseiller Bergeron a fait le point sur la propriété potentielle de Bethany Hall par la municipalité. Nous attendons toujours le diocèse anglican qui travaille actuellement avec un notaire.

Conseillère Mona Giroux a fait un rapport sur les activités de Bethany Hall. La vente de garage du 15 juin a très bien fonctionné, et le magasin d'occasion est maintenant ouvert tous les vendredis de 16 h à

20 h et le samedi de 9 à 12 dans le sous-sol de la salle Bethany. Salle Bethany est à la recherche de bénévoles.

Conseillère Squitti a informé le public que l'Association du lac George tient son AGA le 20 juillet. De plus, la DLRA envisage d'organiser une course de boue et la date provisoire est le 7 septembre 2024. DLRA est à la recherche d'une entreprise pour exploiter la cantine.

## **15. NOUVELLES AFFAIRES**

## **16. CORRESPONDANCE**

### **Rapides de Low's**

125-07-2024

#### **PROPOSÉ PAR : Conseiller Bergeron**

Et, résolu à l'unanimité que la Municipalité sera un commanditaire de l'équipe de hockey des Rapides au montant de 500 \$.

**Adopté**

## **17. PÉRIODE DES QUESTIONS**

## **18. DIVERS**

**Je, Isabelle Cardinal, secrétaire-trésorière de la municipalité d'Alley et Cawood, certifie par la présente qu'il y a suffisamment de fonds pour couvrir les résolutions suivantes : 117-07-2024 ; 118-07-2024 ; 119-07-2024 ; 120-07-2024 ; 121-07-2024 ; 122-07-2024 ; 123-07-2024 ; 124-07-2024 et 125-07-2024.**

## **19. AJOURNEMENT**

126-07-2024

#### **PROPOSÉ PAR : Conseiller James Giroux**

Et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 h 15.

**Adopté**



**Carl Mayer, maire**



**Isabelle Cardinal, directrice générale  
et secrétaire-trésorière**